Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 58 (1949)

Heft: 10

Artikel: À propos de champignons

Autor: Martin, Jean

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-549477

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A PROPOS DE CHAMPIGNONS

Le terme de champignon évoque généralement le souvenir de randonnées forestières suivies de repas aux menus délicieusement agrémentés par les produits d'une chasse sans effusion de sang.

C'est là un sens extrêmement restrictif, car le monde des champignons est très vaste, et l'intérêt qu'il suscite depuis une dizaine d'années ne concerne nullement les espèces comestibles. La découverte de l'activité antibiotique de la pénicilline et de la streptomycine a été une des révélations de la médecine pendant le dernier conflit et on lui doit la vie de centaines de milliers de soldats, dont les blessures ouvertes, même peu graves en ellesmêmes, auraient causé la mort, sans l'emploi de ces produits sécrétés par certaines espèces de champignons du type des moisissures.

Il faut, hélas, constater qu'il en est chez les champignons comme chez les hommes: tandis que les uns se consacrent à des besognes pacifiques, d'autres ne songent qu'à nuire et à détruire. Certaines maladies de la peau et des muqueuses sont causées par les champignons: teigne, favus, muguet, actinomycoses. Tandis que la flotte de Nelson remportait des victoires, un ennemi sournois, le merullius lacrymans, rongeait les poutres maîtresses de la charpente de ses navires. Les bibliothèques anciennes connaissent les ravages causés par certaines moisissures qui détruisent le papier. L'agriculture doit lutter chaque année avec acharnement contre les maladies innombrables causées par les champignons à la vigne, aux arbres, aux plantes, fruits et fleurs par le mildiou, l'oïdium, la rouille, la tavelure, etc. Si les confitures moisissent, si le lait «tourne», si le vin s'aigrit, si le pain devient filant, la faute en est aux champignons. Dans certains cas, d'ailleurs, ces effets peuvent être dirigés et utilisés: fermentation du moût en vin, du vin en vinaigre, du malt en bière, préparation du pain, du fromage, du yoghourt.

De nombreux ouvrages sont à disposition de nos lecteurs désireux de s'adonner à la mycologie ou plus pratiquement à la recherche des champignons comestibles (voir note). Ils y trouveront des descriptions très complètes des espèces consommables et de celles qu'il faut éviter.

Nous nous bornerons donc à leur rappeler:

- 1º Qu'il ne faut récolter pour la table que des champignons dont on est absolument sûr.
- 2º Que tout exemplaire laissant le moindre doute quant à son identité doit être impitoyablement rejeté.
- 3° Qu'il ne faut pas récolter dans le même panier des champignons destinés à la consommation et d'autres, mal connus, que l'on se propose de déterminer.
- 4° Qu'à moins d'être très fort, il ne faut pas manger un champignon que l'on détermine pour la première fois soi-même, sans demander la confirmation d'un spécialiste habitué à récolter l'espèce en question.
- 5° Que si l'on ne connaît pas les amanites comestibles, il faut renoncer à récolter tout champignon à anneau et bulbe.
- 6° Enfin, que la première espèce à étudier est l'amanite, car cette espèce comprend à la fois les champignons les plus fins: oronge, golmotte, amanitopsis, et le seul qui soit mortel: l'amanite phalloïde.

Celui qui s'en tiendra strictement à ces principes n'aura jamais d'accident, à condition, bien entendu, qu'il soit seul à récolter ou qu'il contrôle lui-même chaque exemplaire avant le nettoyage et la préparation.

Jean Martin.

Note: Nous nous permettons de citer trois ouvrages parmi lesquels nos lecteurs pourront choisir suivant l'intérêt scientifique ou pratique qu'ils portent à la mycologie: J. Jaccottet: Les champignons dans la nature (Delachaux et Niestlé, Neuchâtel); Roger Heim: Les champignons (Edition Alpina, Paris); Prof. M. Roch et Ch. Poluzzi: Médecine et champignons vénéneux (Edition Hoffmann La Roche, Bâle).

La Ligue genevoise contre la tuberculose

organisera à GENÈVE du 4 au 8 octobre 1949

un cours de perfectionnement pour assistantes sociales et infirmières diplomées sous le patronage du Département du Travail, Hygiène et Assistance

sous le patronage du Département du Iravail, Hygiene et Assistance publique, avec la collaboration de la Croix-Rouge suisse section de Genève, de l'Ecole d'infirmières du Bon Secours, de l'Ecole d'études sociales et de l'Association suisse des infirmières et infirmiers diplômés.

Nous donnerons dans notre prochain numéro un programme de ce cours, qui comprendra 15 leçons données par des spécialistes suisses et étrangers, ainsi que 4 séminaires dirigés par le Dr Berthet, Président du Comité antituberculeux d'entraide et d'éducation sanitaire de Grenoble.

Pour tous renseignements, prière de s'adresser au Bureau de la Ligue genevoise contre la tuberculose, 11 rue Général Dufour, Genève.